



**HAL**  
open science

## Les cryptes du projet benthamien

Claire Wrobel

► **To cite this version:**

| Claire Wrobel. Les cryptes du projet benthamien. L'Atelier, 2009, 1. hal-02182623

**HAL Id: hal-02182623**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02182623>**

Submitted on 12 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les cryptes du projet benthamien**

Claire Wrobel (Université Panthéon-Assas)

*L'Atelier* (revue en ligne), n°1, 2009

<https://ojs.parisnanterre.fr/index.php/latelier/article/view/7>

### **Résumé**

Le projet panoptique de Bentham est l'objet de lectures parfois contradictoires, certains mettant l'aspect sur son côté autoritaire, d'autres sur ses origines humanitaires. L'interprétation proposée par Foucault est une lecture sombre et polémique. Cet article cherche à rendre compte du débat qui entoure le Panoptique et à mettre en évidence le potentiel gothique de l'analyse de Foucault, qui identifie des forces endocryptiques dans la modernité. La lecture de Foucault permet de créer un rapport dialectique entre les espaces obscurs du projet panoptique et les cryptes qui abondent dans les romans gothiques de la même époque.

### **Abstract (100 mots)**

Bentham's Panopticon plan can be read in contradictory ways. Some choose to emphasize its authoritarian aspect, others stress its humanitarian origins. Foucault's reading is dark and controversial. This article aims at giving an account of the debate around the Panopticon and at highlighting the Gothic potential of Foucault's analysis. He identifies endocryptic forces in the modern project. His reading makes it possible to establish a dialectical relation between the dark areas of the Panopticon plan and the crypts which abundantly appear in the Gothic novels of the same period.

## **Les Cryptes du projet benthamien**

### **Introduction**

La crypte, par son étymologie grecque (*kruptos*) renvoie à ce qui est caché. Le premier sens, obsolète, donné par le dictionnaire anglais, est celui de grotte ou caverne. Le second est celui que l'on trouve également dans le dictionnaire français, à savoir un « espace construit sous le sol d'une église, notamment de son choeur, servant de chapelle et pouvant abriter des tombeaux ou des reliques de martyrs et de saints ». Le troisième, figuré, est celui de cachette et le quatrième est médical.

Grottes, cavernes et cryptes sont des espaces familiers pour les lecteurs de romans gothiques, dont la production a connu un pic dans les années 1790 en Grande-Bretagne.

(Miles 41-2) *The Recess*, par exemple, est le titre d'un roman de Sophia Lee de 1785 racontant la vie clandestine des filles de Mary Stuart, qui passent leur enfance cachées dans un souterrain. Dans *A Sicilian Romance* (1790) ou encore *The Monk* (1796), l'espace souterrain dissimule les abus du pouvoir arbitraire, ceux du Marquis de Mazzini dans le premier cas et ceux de la Prieure du couvent de St Clare dans le deuxième. Le Marquis et la Prieure condamnent en effet tous les deux une femme à être enterrée vive dans un souterrain. L'espace caché dans les romans gothiques est donc ambigu, parfois abri protecteur et parfois antre du pouvoir arbitraire.

Ces espaces apparaissent aussi, à la fin du XVIIIe siècle, sous la plume d'auteurs décrivant le processus de libération dont l'Angleterre avait selon eux bénéficié. L'Angleterre, contrairement à la France ou l'Espagne, était libérée d'un passé barbare, médiéval et superstitieux, c'est-à-dire catholique. Il s'agissait d'une réécriture rétrospective du passé, ayant pour horizon le présent éclairé. Ainsi, Anne Laetitia Barbauld écrivait, dans un traité sur les institutions monastiques :

Ye are fallen, said I, ye dark and gloomy mansions of mistaken zeal, where the proud priest and lazy monk fattened upon the riches of the land, and crept like vermin from their cells to spread their poisonous doctrines through the nation ... See how the pure light of heaven is clouded by the dim glass of the arched window, stained with the gaudy colours of monkish tales and legendary fiction; fit emblem how reluctantly they admitted the fairer light of truth amidst these dark recesses, and how they have debased its genuine lustre! The low cells, the long and narrow aisles, the gloomy arches, the damp and secret caverns which wind beneath the hollow ground ... seem only fit for those dark places of the earth in which are the habitations of cruelty. Farewell, ye once venerated seats! Enough of you remains, and may it always remain, to remind us from what we have escaped, and make posterity for ever thankful for this fairer age of liberty and light. (2:195-6)

Dans cet extrait, les monastères ne sont acceptés que sous forme de ruines et dans la mesure où ils viennent confirmer l'émancipation par la Réforme. Ce sont des ruines mortes qui ne doivent permettre aucune résurgence du passé.

Le projet de Jeremy Bentham a précisément pour but d'empêcher la résurgence du passé. Progressiste, tourné vers l'avenir, il vise à prévenir le parasitage du présent par des restes archaïques. Malgré cela, il ne s'agit pas d'un projet axé sur le temps, mais plutôt sur l'espace : c'est l'organisation de l'espace en champs quadrillés qui permet d'éradiquer les abus du passé. Ce quadrillage implique l'élimination des espaces obscurs. Le projet benthamien, très ambitieux, ne sera pas étudié dans son ensemble. On s'intéressera ici à son plan de réforme pénale, c'est-à-dire non seulement son projet de prison panoptique, mais aussi ses propositions de réforme du droit pénal, ainsi que ses attaques contre le système de déportation des prisonniers anglais en Nouvelle-Galles du Sud.

Dans ces textes, le secret de la crypte s'oppose à la transparence que Bentham entend établir. Le projet de Bentham consiste en l'éradication des espaces obscurs, au niveau littéral dans les prisons et au niveau figuré dans le code pénal. Dans les deux cas, Bentham cherche à éliminer la possibilité du complot et de l'abus de pouvoir. Bentham, en voulant faire disparaître les zones d'ombre de l'architecture, crée des cryptes dans son discours. En cherchant à éliminer du Panoptique (la prison modèle) les recoins sombres et les complots qui peuvent s'y tramer, Bentham ouvre dans le *Panoptique* (le texte) un espace pour ces mêmes complots, ce qui peut nous amener à une définition narrative de la crypte. Le travail d'Abraham et Torok, ainsi que de Derrida, nous permettra ensuite de donner une définition de la crypte comme espace paradoxal ; on proposera alors une lecture « au second degré » des analyses de Foucault dans *Surveiller et punir*.

### **1. Mise en perspective critique du panoptique**

Avant de suivre ce cheminement, il peut être utile de mettre le projet benthamien en perspective critique. De tous les textes de Bentham, c'est sans doute *Panopticon ; or, the Inspection-House* qui est le plus connu du public français, en tout cas à travers la lecture controversée qu'en a proposée Michel Foucault en 1975. Bentham rédige *Panopticon* en Russie en 1786-1787 et publie l'ouvrage en 1791, y ajoutant deux *Postscripts*. Dans l'édition des œuvres de Bentham par Bowring, les *Postscripts* sont suivies de deux lettres de 1802, qui attirent rarement l'attention des critiques. Ces lettres, adressées à Lord Pelham qui était alors Ministre de l'Intérieur, et dont la première s'intitule *Panopticon VS New South Wales*, ont pour objet de montrer la supériorité du projet panoptique par rapport au plan de déportation des prisonniers en Nouvelle-Galles du sud adopté par le gouvernement.

Le panoptique lui-même est un principe architectural visant à établir une surveillance constante et omniprésente. Les cellules sont disposées autour d'une tour centrale, depuis laquelle l'inspecteur peut balayer tous les prisonniers d'un regard. Les prisonniers, en revanche, ne peuvent jamais savoir si l'inspecteur est véritablement dans sa tour. Ainsi, ils intériorisent le principe d'inspection et se comportent en conséquence. Anne Brunon-Ernst précise que « le Panoptique n'est pas un, mais multiple », c'est pourquoi elle préfère employer l'expression de « Panoptiques » au pluriel. Il est en effet possible d'identifier quatre applications du panoptique. Le Panoptique des prisons est chronologiquement la première d'entre elles et la seule qui « met[te] en œuvre un pouvoir disciplinaire extrême. »

Quelles sont ces autres applications, moins connues du public français ? Entre 1795 et 1798, Bentham applique le principe panoptique à la gestion des indigents : c'est le Panoptique

des pauvres, étudié par Anne-Brunon Ernst dans l'ouvrage du même nom. (« Métamorphoses » 63) Bentham envisageait la création d'une entreprise nationale de la charité (*National Charity Company*) qui construirait deux cent cinquante maisons de travail (*workhouses*) à travers le pays. Les pauvres devaient être protégés de l'exploitation et de la brutalité par un système d'assurance-vie et d'inspection. (Semple, *Bentham's Prison* 299).

En 1816-17, Bentham propose dans *Chrestomathia* une application du panoptique à l'éducation. Il s'agit de son seul écrit sur l'éducation, destiné aux enfants des classes moyennes et supérieures. J.-P. Cléro appelle le projet chrestomathique une « sorte de panoptique scolaire » et explique que Hazlitt l'avait comparé à une « ruche de verre ». (*Chrestomathia*, introduction) L'espace de la classe devait être organisé de façon à ce que rien n'échappe au maître. (Bentham, *Chrestomathia* 106) Bentham s'est inspiré de théories et pratiques en cours à son époque, en particulier le « système de Bell-Lancaster ». Ce système reposait sur un réseau de surveillance mutuelle qui rejoint celui mis en œuvre dans le panoptique. La surveillance s'exerçait des maîtres, moniteurs et tuteurs envers les élèves mais aussi des élèves envers le personnel enseignant. (Cléro, *Chrestomathia*, introduction xxiii-xxiv)

Enfin, le Bentham radical des années 1820-1830 propose d'utiliser le dispositif panoptique afin de surveiller ceux qui gouvernent. Vers 1809-1810 s'effectue une « conversion » de Bentham au radicalisme politique ou du moins une « transition » de sa pensée vers ce mouvement. (Schofield 137-40, De Champs 231-233) Anne Brunon-Ernst suggère d'appeler cette dernière application du principe panoptique « Panoptique constitutionnel » car Bentham l'élabore alors qu'il travaille à son *Code Constitutionnel*. (« Métamorphoses » 63) Marie-Laure Leroy a quant à elle proposé de le nommer « panoptique inversé ». (157) Guillaume Tusseau a lui aussi souligné les convergences entre projets de réforme carcérale et politique chez Bentham. La transparence est ici une garantie, une forme de protection. L'homme étant de nature égoïste, il est nécessaire d'après Bentham de soumettre les gouvernants à une suspicion permanente et à un contrôle par la supervision, et notamment l'enregistrement. En cas d'abus, deux types de sanction sont envisagés : sanction morale et sanction politique. Un fonctionnaire peut être congédié par ses supérieurs hiérarchiques pour manquement, à l'initiative d'autres fonctionnaires ou du peuple, ce qui suppose la publicité. (Leroy 160-1) Les gouvernants sont soumis au contrôle du Tribunal de l'Opinion Publique, « une instance qui garantit un contre-pouvoir permanent et un contrôle étroit des représentants et des fonctionnaires ». (Cléro et Laval, entrée « Démocratie représentative » 28)

La particularité du Panoptiques des prisons, on l'a vu, est de rendre possible l'exercice d'« un pouvoir disciplinaire extrême ». De fait, dans *Surveiller et punir*, Foucault analyse le panoptique comme « l'archétype du pouvoir disciplinaire ». (Brunon-Ernst, « Métamorphoses » 68) Les universitaires anglais ont protesté contre ce qu'ils ont perçu comme une déformation : dans deux articles, Janet Semple, par exemple, reproche à Foucault de n'avoir lu de Bentham que ce qui porte sur le panoptique des prisons et d'avoir fait abstraction de la pensée utilitariste de Bentham. (« Bentham's Haunted House »; « Foucault and Bentham: A Defence of Panopticism »)

Cette accusation a été nuancée par les universitaires français et en particulier les chercheurs du Centre Bentham de Paris X. Ainsi, lors de la conférence « Bentham et la France », qui a eu lieu en novembre 2006, Christian Laval a rappelé que :

Dans *Surveiller et punir*, Foucault ne s'intéresse pas à la pensée de Bentham en tant que telle, il ne la traite pas en historien de la philosophie ou du droit pour en dégager la cohérence, l'originalité, le contexte, la filiation. Il se saisit d'un aspect, d'une pièce même, pour faire la théorie d'une évolution sociale et pour penser une forme générale du pouvoir à un certain moment de l'histoire.

Selon lui, Foucault effectue une « lecture d'opportunité » et non une « lecture de connaissance ».

Le propos n'est pas ici de faire le procès de Foucault, mais de garder à l'esprit la spécificité de sa lecture du panoptique et de montrer que cette lecture met en évidence le potentiel gothique du projet benthamien. Avant d'analyser la lecture du panoptique dans *Surveiller et punir*, il peut être intéressant de se pencher sur les écrits de Bentham pour la réforme de l'espace carcéral et du droit pénal pour voir comment la notion de « crypte » y fonctionne.

## **2. Les scénarios gothiques de Bentham—une crypte discursive ?**

### **2.1. Bentham et les complots**

Les années 1780 ont été marquées, en Angleterre, par une volonté de réformer l'espace carcéral. John Howard, avec son *State of the Prisons* de 1777, dressait un état des lieux des geôles anglaises et y cartographiait les poches de résistance aux forces du progrès. La descente dans les prisons avait tout d'une *catabase*, et c'est bien à des fins rédemptrices que Howard s'y aventurait. Bentham, lui, entreprit de proposer une façon d'éradiquer ces poches de résistance en leur substituant des prisons panoptiques disciplinaires. Ce que l'on veut montrer ici, c'est que Bentham, en cherchant à faire disparaître les espaces obscurs de l'architecture, crée des cryptes dans son discours. La crypte peut alors être définie comme un espace discursif marginal qui abrite précisément ce que l'on cherche à éliminer.

Parce qu'il cherche à faire de sa prison un lieu de détention efficace, Bentham imagine tous les moyens, toutes les occasions dont les prisonniers pourraient se saisir pour préparer une évasion, entre eux, ou en communiquant avec l'extérieur. Inversement, parce qu'il veut protéger les prisonniers, Bentham cherche à prévenir le moindre complot entre le responsable de la prison et les inspecteurs. La surveillance ne s'exerce pas uniquement sur les prisonniers, mais aussi sur le gouverneur et le personnel de la prison. Janet Semple identifie cinq niveaux de surveillance : les prisonniers sont surveillés par l'autorité, le gouverneur surveille les subordonnés, les subordonnés surveillent le gouverneur, les détenus se surveillent mutuellement et la structure dans son ensemble est ouverte au regard du public. La différence importante est que les détenus ne savent jamais quand ils sont effectivement surveillés. (*Bentham's Prison* 140)

Dans le panoptique, les espaces sombres qui abritent les complots doivent disparaître. Bentham imagine un système de lampes et de réflecteurs afin de faire pénétrer la lumière dans tous les recoins des cellules, de jour comme de nuit, et d'« étendre à la nuit la sécurité du jour ». (*Panopticon; or, the Inspection-House* 41) Le panoptique, par son système de lampes et de gardiens, prive la nuit de son obscurité. (*Postscript I* 108-9) La disparition de l'obscurité va de pair avec une maîtrise totale de l'espace et du temps. Le panoptique, c'est la victoire de l'espace sur le temps. En effet, l'inspection peut être effectuée d'un seul coup d'œil : « no sooner is the superintendent announced, than the whole scene opens instantaneously to his view. » (*Panopticon; or, the Inspection-House* 46) Aucun délai n'est laissé qui permettrait de dissimuler des problèmes aux inspecteurs. Bentham entend de même ne laisser aucune marge de manœuvre aux prisonniers. Anne Brunon-Ernst parle de la « promptitude de réaction » du panoptique : « les infractions sont punies au moment même où elles sont commises, car chacun est sous le regard de l'autre, des pensionnaires au personnel encadrant. » (« Métamorphoses » 68) De plus, dans le pénitencier, l'élaboration d'emplois du temps montre que le contrôle du temps comme de l'espace implique le « quadrillage ».

Dans ses premières lettres, Bentham associe l'enfermement individuel, la transparence et le contrôle du temps afin de parer aux tentatives d'évasion :

Against escapes ... it [the Panopticon] would afford ... a degree of security, which, perhaps, has been scarce hitherto reached by conception, much less by practise. Overpowering the guards requires an union of hands, and a concert among minds. But what union, or what concert, can there be among persons, no one of whom will have set eyes on any other from the first moment of his entrance? Undermining walls, forcing iron bars, requires commonly a concert, always a length of time exempt from interruption. But who would think of beginning a work of hours and days, without any tolerable prospect of making so much as the first motion towards it unobserved? Such attempts have seldom been made without the assistance of implements introduced by accomplices from without. But who would expose themselves even to the

slightest punishment, or even to the mortification of disappointment, without so much as a tolerable chance of escaping instantaneous detection? (*Panopticon; or, the Inspection-House* 46)

Les complots (« union » et « concert ») doivent être désamorçés, voire rendus complètement impossibles. La pensée politique produit ici de nombreux scénarios de complot, car il faut envisager et imaginer pour anticiper et empêcher. Bentham voit dans ce contexte-ci les détenus comme des êtres rationnels effectuant des calculs, mesurant les risques d'échec et les chances de réussite. L'objet du panoptique est de convaincre les prisonniers que les risques d'échec sont toujours plus importants, parce que la surveillance est permanente et omniprésente.

Bentham passe en revue tous les scénarios possibles, même ceux qui semblent le moins probables, comme par exemple celui où des prisonniers cherchant à s'enfuir auraient réussi à gagner une porte transversale. (*Postscript I* 93) Le panoptique est un système total, qui prend tout en compte. Bentham ne veut pas laisser la moindre brèche, littérale ou figurée, fissurer son plan. Il préconise par exemple un système de panneaux et de rideaux renforcé, pour garantir la séparation complète des sexes, aux endroits de contact possible. Il explique : “otherwise a slot or a pin-hole would be sufficient to frustrate the design.” (*Postscript II* 135)

La loi, lorsqu'elle est négligente ou qu'elle devient complexe, peut présenter des failles, équivalents des niches, « lurking holes », dans lesquelles les complots se fomentent. Dans sa critique du *Penitentiary Act* de 1779, Bentham identifie les dispositions qui pourraient donner lieu à des abus de pouvoir sur les prisonniers, comme par exemple le principe de la gestion par un comité. Ce principe est selon lui l'équivalent d'une niche où pourrait se loger le despotisme. De même, Bentham s'attaque au *Hard Labour Bill* parce que ce dernier prévoit de répartir les prisonniers en trois catégories et de laisser aux membres du comité la possibilité de faire passer un prisonnier d'une catégorie à une autre. Le résultat selon Bentham serait une trop grande complexité : « complication and obscurity, and that complication a cover for tyranny and injustice » (*Postscript II* 150-151) La clause n'est pas très claire, ce qui ouvre la possibilité de complots entre membres du comité et gouverneur de la prison. Bentham dénonce la « perplexité » et l'« ambigüité » d'une clause labyrinthique : « To form a just conception of this clause, and of the spirit which pervades this act, add to the mischiefs of a plan bad in principle, the mischiefs of perplexity and ambiguity resulting from complication. » (*Postscript II* 151) Or le labyrinthe, c'est le lieu de l'arbitraire dans les romans gothiques. Par exemple, dans *The Monk*, le labyrinthe est l'espace dans lequel Antonia se trouve livrée au pouvoir absolu d'Ambrosio : « The absolute division of this other,

fatal space from society frees [Ambrosio] from subjection to social rules and constitutes an imaginary realm of complete and sovereign subjectivity. In this heterotopia he is law and can declare himself as total master. » (Botting, « Power in the Darkness » 253).

## 2.2. Scénarios gothiques

La volonté de Bentham de parer à toutes les éventualités n'entraîne pas uniquement la production de conspirations imaginaires. En effet, la lecture du projet benthamien de réforme du droit pénal, dans *Principles of Penal Law*, montre que Bentham envisage d'autres scénarios également très présents dans la littérature gothique : persécution, abus de pouvoir et production de faux manuscrits par exemple.

Bentham imagine un cas où l'individu n'est protégé d'aucune forme de harcèlement par la loi, situation qui a été explorée par exemple dans la première partie de *Melmoth the Wanderer* de Charles Maturin (1820). Le personnage nommé Monçada est en effet forcé à entrer dans les ordres par sa famille, subit l'autorité du Directeur du couvent et devient victime du harcèlement des autres moines, qui parviennent presque à le rendre fou.

Bentham « fictionne » au sens où il imagine les pires scénarios possibles. Lorsqu'il argumente contre la peine capitale, il envisage un système pénal plaçant la peine de mort entre des mains corrompues. (*Principles of Penal Law* 448) Cette situation rappelle le fonctionnement du tribunal de l'Inquisition tel qu'il est décrit dans certains romans gothiques, et le discours de Bentham fait écho à celui de Vivaldi lorsqu'il est jugé par l'Inquisition dans *The Italian*, d'Ann Radcliffe (1797). Dans une longue tirade, Vivaldi affirme en effet que l'Inquisition est plus dangereuse que « le stylet de l'assassin ». (206)

Dans *Principles of Penal Law*, Bentham propose aussi de créer des registres afin de faciliter la découverte des crimes commis et de faire disparaître l'obscurité qui entoure parfois le délit et le délinquant. Il recommande de multiplier le nombre de témoins, attestant de leur présence par écrit, et de donner autant de détails que possible concernant les témoins afin d'empêcher la fraude et les faux. Pour les titres de propriété, il préconise de créer des registres afin de garantir la stabilité de l'écrit et envisage toutes les façons dont les documents légaux pourraient être malmenés : fabrication de faux, falsification, perte et destruction. (551-2) Il serait aisé de multiplier les exemples de la littérature gothique dans lesquels les manuscrits subissent de tels sorts. Les auteurs de romans gothiques présentent d'ailleurs souvent leurs textes comme des manuscrits, en général en mauvais état, qu'ils ont trouvés.

Dans *Principles of Penal Law*, Bentham recommande également une série de mesures visant à protéger l'individu de la détention ou de la déportation illégale et forcée. Ces mesures

consistent en un enregistrement systématique des endroits où les personnes sont détenues sans leur consentement, et des causes de leur détention. Bentham suggère aussi de créer un signal permettant à une personne enlevée contre son gré d'alerter les passants, et de donner à chacun le droit de demander l'ouverture de toute maison dans laquelle il soupçonne qu'une personne est enfermée contre son gré. (369-70) Bentham envisage des situations typiques de romans gothiques, dans lesquels enlèvements et séquestrations dans des lieux inaccessibles sont monnaie courante

La mise en regard de scénarios imaginés par Bentham et explorés dans des œuvres gothiques permet de mettre en évidence la présence de « cryptes » dans le discours benthamien. Bentham, en cherchant à faire disparaître les zones d'ombre de l'architecture et du droit, crée des cryptes dans son discours, qui abritent des romans gothiques en puissance. C'est maintenant sur la façon dont Bentham envisage ce processus de modernisation que l'on voudrait se pencher.

### **3. Le processus de modernisation selon Bentham**

Le projet benthamien interroge la réécriture du passé. Comme on l'a vu, bon nombre de ses contemporains s'estimaient libérés d'un passé « gothique ». Au XVIIIe siècle, comme l'a montré Alfred Longuel, « gothique » est devenu synonyme de barbare, médiéval et surnaturel. Fred Botting suggère que l'obscurité du passé permettait de faire briller d'un éclat redoublé les lumières du présent : “‘Gothic’ functions as the mirror of eighteenth-century mores and values: a reconstruction of the past as the inverted, mirror image of the present, its darkness allows the reason and virtue of the present a brighter reflection.” (“In Gothic Darkly” 5) Les réformateurs de la fin du XVIIIe siècle cherchaient à ébranler cette forme de complaisance et d'autosatisfaction, sans remettre en cause la possibilité du progrès. Pour les réformateurs, cependant, le progrès, loin d'être un processus arrivé à son terme, restait un horizon qu'il fallait atteindre.

Bentham insiste sur le fait que la modernité n'est pas un état atteint à la suite d'une libération du passé, mais un processus à poursuivre. Il écrit par exemple : « [W]e are dissolving monasteries as you would lumps of sugar », indiquant que la dissolution n'est pas achevée. (*Panopticon ; or, the Inspection House* 65) Le processus de dissolution vise ici des monastères, hérités d'un passé catholique jugé irrationnel par le XVIIIe siècle réformé. Le dénominateur commun est le verbe « dissolve » qui renvoie à l'effet de l'eau sur le sucre mais évoque également la politique d'Henri VIII qui entre 1536 et 1540 entreprit de dissoudre les congrégations religieuses. L'on peut aussi faire jouer la polysémie de « lump ». « Lump »

c'est en effet le morceau de sucre (c'est le premier sens donné par l'*Oxford English Dictionary*) mais aussi une grosseur, une protubérance, voire une tumeur, sens médical qui existait déjà à l'époque de Bentham. On retrouve ici le quatrième sens de « crypte » donné par le dictionnaire anglais : en termes médicaux, « crypt » peut en effet renvoyer à une glande, un follicule ou encore un creux ou une cavité, notamment celles de la mâchoire dans lesquelles les dents se développent.

Dans *A Plea for the Constitution*, paru en 1802, Bentham entreprend de prouver que la déportation des prisonniers en Nouvelle-Galles du Sud est anti-constitutionnelle. Le fait que les prisonniers aient commencé à être déportés dès 1787, sans autorisation officielle du Parlement constitue, selon Bentham un « ulcère » : « So foul, so frighthful, was the ulcer, that the surgeon durst not look it in the face. » Bentham file la métaphore médicale en affirmant qu'une nouvelle loi, « a broader plaster », est nécessaire pour remédier au problème. (*A Plea for the Constitution* 252) Plus loin, Bentham qualifie la colonie de « plaie universelle » (« universal sore ») et dans un autre ouvrage de 1802, *Emancipate Your Colonies!*, c'est l'ensemble des colonies qu'il qualifie d' « excroissances anormales » (« unnatural excrescences »). (*A Plea for the Constitution* 263; *Emancipate Your Colonies!* 414)

Bentham voulait convaincre le gouvernement anglais d'abandonner le plan de déportation en Nouvelle-Galles du Sud et d'adopter son projet de prison panoptique en Angleterre. Pour ce faire, il dépeint la Nouvelle-Galles du Sud comme un espace impossible à contrôler, abritant le vice et en particulier l'alcoolisme, et soumis au pouvoir arbitraire du gouverneur. Dans ses *Lettres à Lord Pelham*, Bentham représente le corps politique comme un corps organique, dont il est impossible d'extirper les parties corrompues. Les criminels, qu'il appelle « this fruitlessly expelled mass of corruption », se corrompent selon lui encore plus une fois en Nouvelle-Galles du Sud. D'après Bentham, la criminalité était une forme de cancer social qui devait être traité sur le sol britannique, de l'intérieur, par la discipline. Avec la déportation, au contraire, « l'infecte vermine reste inextirpée »--« the obnoxious vermin remains unextirpated ». (*Panopticon Versus New South Wales* 191)

Le jeu des métaphores pose la question du reste. Si les monastères et l'arbitraire religieux se dissolvent comme des morceaux de sucre, ils sont amenés à se diluer totalement et à ne laisser aucune trace, aucun vestige derrière eux. En revanche, si l'on entend « lump » au sens d' « excroissance », de « kyste », la disparition est plus problématique et la modernisation peut s'accompagner d'un reste. En termes métaphoriques, la tentative d'élimination du kyste peut entraîner la production de cryptes, une sorte d'« enkystement ». Il est difficile de

travailler sur la crypte sans évoquer les travaux d'Abraham et Torok à ce sujet, ainsi que la lecture qu'en a faite Derrida.

#### **4. La crypte comme espace paradoxal**

##### **4.1. Abraham, Torok et Derrida**

Les analyses du *Verbier de l'Homme aux Loups* peuvent nous aider à étudier ces poches qui résistent à la modernisation. Le fonctionnement des poches, kystes et autres grottes y est expliqué à travers celui de la « crypte ». La crypte est une poche de résistance dans laquelle un secret hérité du passé est conservé, au prix d'une grande violence. Abraham et Torok élaborent une « théorie psychanalytique de la crypte », selon laquelle la crypte se forme lorsqu'un travail de deuil n'est pas « normalement achevé » : il y a « alors constitution dans le corps d'une crypte pour l'objet mort. » (Derrida, *L'Oreille de l'autre* 80) C'est un phénomène d'« incorporation » ou encore d'« introjection », et comme le souligne Derrida dans *L'Oreille de l'autre*, « le mort reste comme un mort vivant enkysté dans un lieu précis du moi ». (80) La crypte est définie par Abraham et Torok comme « un faux Inconscient » qui indique la présence de l'hétérogène dans le Moi, ou plutôt, elle indique que le Moi a dû rendre une partie de lui-même autre, d'où de nombreux conflits. (Abraham et Torok 80) Derrida, qui revient sur les analyses d'Abraham et Torok dans « Fors », présente la crypte comme « un inconscient 'artificiel' logé comme une prothèse, greffe au cœur d'un organe, dans le moi clivé. » (11 ; italiques de Derrida) La crypte est un espace paradoxal, « un lieu compris dans un autre mais rigoureusement séparé de lui, isolé de l'espace général par cloisons, clôture, enclave. » (12) Derrida parle d'enclavement, d'encavement ou encore d'enkystement de la contradiction : « L'enclave de la crypte ... forme, à l'intérieur du Moi, de l'espace général du Moi, une sorte de poche de résistance, le kyste durci d'un 'inconscient artificiel'. » (15, 21) La crypte est bien un espace paradoxal, un « dedans hétérogène à l'intérieur du Moi ». (15)

Ce que l'on souhaite retenir des travaux d'Abraham et Torok, c'est leur définition d'un espace à la fois exclu et inclus, et construit dans la violence. Pour faire fonctionner le concept de crypte par rapport aux écrits de Bentham, il nous faut partir de l'hypothèse qu'il peut y avoir des cryptes culturelles, des cryptes dans l'inconscient collectif.

##### **4.2. L'envers de la modernité**

Le concept de crypte ouvre la possibilité que la modernité produise des forces obscures, que celles-ci soient endocryptiques. Dans le *Surveiller et punir* de Foucault, l'utilisation de l'affixe « contre » signale un espace paradoxal fonctionnant sur le modèle de la crypte. En effet, « contre » renvoie à la fois à l'opposition et à la juxtaposition, mais pas à l'exclusion.

Foucault affirme par exemple que dans la ville pestiférée, « [le pouvoir] construit pour un temps ce qui est à la fois la *contre-cité* et la société parfaite ». (*Surveiller et punir* 239 ; c'est moi qui souligne.) La « société parfaite » et la « contre-cité » ne sont pas antithétiques. Foucault parle ailleurs de « contre-poids », affirmant que : « C'est la démocratie, ou plutôt un certain libéralisme, qui s'est développé au XIX<sup>e</sup> siècle, qui a mis au point des techniques extrêmement coercitives, qui ont été, en un certain sens, le *contrepois* d'une liberté économique et sociale accordée par ailleurs. » (*Dits et Ecrits* 4:92) La discipline n'exclut pas le droit et inversement. Foucault affirme en effet qu'« Il faut ... voir dans les disciplines une sorte de *contre-droit* » et qu'elles « ont été, dans la généalogie de la société moderne, la *contrepartie* politique des normes juridiques selon lesquelles on redistribuait le pouvoir. » (*Surveiller et punir*, 259-60)

Foucault parle également de « versant obscur » ou d'« envers ». Il replace la « modalité panoptique du pouvoir » dans le contexte qui a vu « la mise en place d'un cadre juridique, explicite, codé, formellement égalitaire » et « l'organisation d'un régime de type parlementaire et représentatif » pour conclure : « Les 'Lumières' qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines. » (*Surveiller et punir* 258) Foucault précise ailleurs que démocratisation et élaboration d'un système de dressage ne sont pas deux phénomènes incompatibles : « Je ne crois pas que les deux phénomènes soient contradictoires : l'un a été le prix de l'autre ; l'un n'était possible que par l'autre. ... La discipline, c'est l'envers de la démocratie. » (*Dits et Ecrits* 2 :721-2)

L'analyse du panoptique par Foucault donne le sentiment que dans la société disciplinaire un complot se joue contre l'individu. L'idée que la modernité a un programme caché se traduit par un langage de la conspiration—la conspiration de forces disciplinaires visant l'individu. La combinaison de différents phénomènes aboutissant à la formation d'une technologie disciplinaire est dépeinte comme une conspiration. La « multiplication des institutions de discipline » est présentée de façon menaçante, comme une invasion à laquelle il est impossible d'échapper. Ce processus s'est dissimulé, et la dissimulation est dans sa nature. La tâche de l'historien est de déjouer ces ruses et de mettre à jour le fonctionnement réel de la discipline, ce que Foucault fait en termes de surface et de profondeur, de premier et de second plan. Son discours repose sur une structure binaire, qui oppose les apparences à la réalité mise en évidence.

L'impression qu'un complot anonyme et insaisissable se joue contre l'individu est renforcée par le fait que le pouvoir, tout en étant désincarné, semble doué d'une volonté propre, avec ses tactiques, ses stratégies, ses buts. La dépersonnalisation rend le

fonctionnement du pouvoir semblable à celui d'une conspiration dont on ne pourrait identifier la tête. Foucault emploie ce qu'un critique américain appelle une « rhétorique de la subjectivité » ou « rhétorique de personnification ». Cette contradiction n'est pas le résultat d'une erreur théorique, mais la conséquence du désir de Foucault de raconter une histoire du pouvoir. En effet, « une histoire nécessite des agents, des entités ayant des désirs et les moyens de les accomplir ». (Melley 101)

Foucault identifie donc dans la modernité un espace paradoxal fonctionnant sur le modèle de la crypte. La modernité, dont le panoptisme est selon lui un principe fondateur, s'accompagne d'un programme « encrypté » qui prend la forme d'une conspiration contre l'individu.

### **Conclusion : la question du statut du texte fictionnel**

Je souhaiterais conclure en posant la question du statut du texte fictionnel par rapport au texte de sciences sociales, en l'abordant par le biais du rapport entre texte gothique et projet benthamien. Dans un entretien de 1977, Foucault affirme que « [les] espaces imaginaires [des romans de la terreur] « sont comme la *'contre-figure'* des transparences et des visibilitées qu'on essaie d'établir » à la fin du XVIIIe siècle. (« L'œil du pouvoir », 18) L'analyse du suffixe « contre » que l'on vient de faire et l'insistance de Michel Foucault sur les ambiguïtés de la rationalité donnent à penser qu'il ne faut pas entendre « contre-figure » dans un sens et un sens seulement.

Au niveau de la représentation, le roman gothique donne à voir cryptes et caves là où le panoptisme conçoit une étendue sans niches ni aspérités. Il donne une existence fictionnelle importante aux espaces que le panoptisme entendait faire disparaître. Ces espaces représentent le double inverse de l'objectif de la modernité. Dans la mesure où ces espaces obscurs abritent les méfaits des « Gothic villains », la cartographie du roman gothique semble être un outil mis à la disposition de l'entreprise de rationalisation de l'espace, signalant de façon complice les zones d'ombre qu'il est nécessaire d'investir. C'est une lecture possible du paragraphe que l'on vient de lire.

Cependant les espaces obscurs constituent également des refuges, comme dans *The Recess*, que l'on a déjà mentionné. Le rapport de ces espaces au programme d'arrondissement du monde est donc ambigu. Carson a accusé Foucault de ne concevoir le roman gothique que dans un rapport de complicité avec le projet moderne. Foucault aurait vision tronquée et « monolithique » de la modernité qui fausserait son interprétation du roman gothique, et qui l'empêche de voir que ce dernier est « à la fois complice et critique des Lumières conçues

comme une formation idéologique et entreprise intellectuelle contradictoire. » (Carson 265)  
Cependant, il semble bien que le terme de « contre-figure », comme la notion de crypte, puisse recouvrir à la fois l'idée de complicité et d'attitude critique.

## **Bibliographie**

### **Ouvrage de référence**

*Oxford English Dictionary*, deuxième édition, préparé par J.A. Simpson et E.S.C. Werner.  
Oxford : Clarendon Press. [1989] 2000.

### **Sources primaires**

BARBAULD, Anna Laetitia. "On Monastic Institutions". 1773. *Works*. 2 vols. Londres: Longman, 1825.

BENTHAM, Jeremy. *A Plea for the Constitution ... The Works of Jeremy Bentham*. Ed. J. Bowring. Bristol: Thoemmes Press, [1843] 1995. 11 vols. volume iv. 249-284.

—, *Chrestomathia*. 1816-1817. Eds M.J. Smith et W.H. Burston. *The Collected Works of Jeremy Bentham*. Oxford: Clarendon Press, 1988.

—, *Emancipate your colonies!* Bowring, iv. 407-418.

—, *Panopticon; or, the Inspection-House...* Bowring iv. 37-172.

—, *Panopticon Versus New South Wales*. Bowring iv. 173-248.

—, *Principles of Penal Law*. Bowring i. 365-580.

HOWARD, John. *State of the Prisons*.

LEWIS, Matthew G. *The Monk*. Ed. Howard Anderson. 1796. Oxford: Oxford UP, 1998.

LEE, Sophia. *The Recess*.

MATURIN, Charles. *Melmoth the Wanderer*. 1820. Ed. Douglas Grant. Oxford: Oxford UP, 1998.

RADCLIFFE, Ann. *The Italian*, ed. Frederick Garber. 1797. Oxford: Oxford UP, 1998.

—, *A Sicilian Romance*, ed. Alison Milbank. 1790. Oxford: Oxford UP, 1998.

### **Sources secondaires**

ABRAHAM, Nicolas et Maria Torok. *Le Verbier de l'Homme aux loups*. Précédé de « Fors » par Jacques Derrida. Paris : Champs Flammarion, 1976.

BOTTING, Fred. « Power in the Darkness ; Heterotopias, literature and Gothic labyrinths ». *Genre* 26 (Été / Automne 1993) : 253-282; reproduit dans *Gothic: Critical Concepts in Literary and Cultural Studies*. vol 2, 243-268.

- , “In Gothic Darkly: Heterotopia, History, Culture”. *A Companion to the Gothic*. Ed. David Punter. Oxford: Blackwell Publishers, 2000. 3-14.
- BRUNON-ERNST, Anne. *Le Panoptique des pauvres*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.
- , « Les métamorphoses panoptiques : de Foucault à Bentham. » *Cahiers critiques de philosophie*. 4 (juin 2007): 61-71.
- CARSON, *The Cambridge Companion to the Eighteenth-century Novel*. Cambridge: Cambridge UP.
- CLÉRO, Jean-Pierre. Préface. *Chrestomathia*. Paris : Cahiers de l’Unebévée, 2004.
- et C. LAVAL. *Le Vocabulaire de Bentham*. Paris : Ellipses, 2002.
- DE CHAMPS, Emmanuelle. « La *Déontologie politique* » ou la pensée constitutionnelle de *Jeremy Bentham*. Genève, Paris : Droz, 2008.
- DERRIDA, Jacques. *L’Oreille de l’autre*.
- FOUCAULT, Michel. *Dits et Écrits*.
- , *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1975.
- LAVAL, Christian. « Comment Michel Foucault a-t-il lu Bentham ? ». Communication présentée au colloque « Bentham et la France », organisé par le Centre Bentham à l’Université Paris X en novembre 2006. A paraître dans les actes. Je remercie Emmanuelle De Champs et le centre Bentham d’avoir mis à ma disposition le manuscrit de cet article.
- LEROY, Marie-Laure. « Le panoptique inversé : Théorie du contrôle dans la pensée de *Jeremy Bentham*. » *La production des institutions*. Ed. Ch. Lazzeri. Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002. 154-176.
- LONGUEL, Alfred E. « The word ‘Gothic’ in Eighteenth-Century Criticism. » *Modern Language Notes*, 38 (1923): 453-60.
- MELLEY, Timothy. *Empire of Conspiracy: the Culture of Paranoia in Postwar America*. Ithaca: Cornell UP, 2000.
- MILES, Robert. « The 1790s: the effulgence of Gothic. » *The Cambridge companion to Gothic Fiction*. Ed. J.E. Hogle. Cambridge: Cambridge UP, 2002. 41-60.
- SEMPLE, Janet E. « Bentham’s Haunted House. » *The Bentham Newsletter*. 11 (1987)
- , *Bentham’s Prison. A Study of the Panopticon Penitentiary*. Oxford: Clarendon Press, 1993.
- , « Foucault and Bentham : A Defence of Panopticism ». *Utilitas*. 4.1 (Mai 1992): 105-120.
- SCHOFIELD, Philip. *Utility and Democracy. The Political Thought of Jeremy Bentham*.

Oxford: Oxford UP, 2006.

TUSSEAU, Guillaume. “Sur le Panoptisme de Jeremy Bentham.” *Revue française d’histoire des idées politiques*. 19 (2004) : 3-38.